

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 285

présenté par
Mme Laclais

ARTICLE 14

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« Mission »

le mot :

« Fonctions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.